



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

montant des pensions

Question écrite n° 69402

Texte de la question

M. Maurice Leroy attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur les préoccupations exprimées par les retraités de l'agriculture dont les retraites sont parmi les plus faibles, la moyenne des pensions se situant aux environs de 720 euros par mois, soit en dessous du minimum vieillesse. Alors qu'un programme de revalorisation des petites retraites avait été annoncé en janvier (1,2 %), il est aujourd'hui question de reporter cette augmentation ainsi d'ailleurs que de geler les pensions jusqu'à fin 2015 (sauf pour le minimum vieillesse) ; il semblerait logique que les pensions inférieures à ce minimum soient épargnées par ce gel, surtout celles des conjoints d'agriculteurs dont la moyenne se situe autour de 550 euros. En revanche la suppression de la demi-part fiscale pour les veufs et veuves s'applique dès maintenant, ce qui provoquera une augmentation de l'impôt, taxe d'habitation, redevance de télévision, etc. Cette situation suscite beaucoup d'inquiétudes chez les personnes âgées, qui craignent d'être obligées de partir en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) et ne savent pas comment leur famille pourra en financer le prix (entre 1700 et 2500 euros par mois). Il lui demande si le Gouvernement envisage d'inscrire rapidement à l'ordre du jour du Sénat le projet de loi relatif à l'adaptation de la société au vieillissement (Sénat, n° 804, 2013-2014), adopté par l'Assemblée nationale, ce qui redonnerait un peu d'espoir à tous ces petits retraités, dont les agriculteurs, qui ont par leur travail beaucoup apporté à notre pays.

Données clés

Auteur : [M. Maurice Leroy](#)

Circonscription : Loir-et-Cher (3^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69402

Rubrique : Retraites : régime agricole

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 novembre 2014](#), page 9576

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)